

l'Éveil

actu.fr

Normand

Mercredi 23 novembre 2022 - N° 2434

LE CONSEIL MUNICIPAL EN 3 POINTS

Le mardi 15 novembre a eu lieu le conseil municipal de la commune nouvelle.

1. Les cambriolages en hausse de 43 %

L'adjudant-chef Desjardins de la Communauté de brigades de Brionne — qui couvre le secteur de Mesnil-en-Ouche — est intervenu pendant le conseil municipal pour évoquer un premier bilan depuis le début de l'année [voir article page 10]. La gendarmerie a constaté une hausse significative des cambriolages et a présenté des mesures possibles comme la vidéoprotection.

2. Un médecin au cabinet de Beaumesnil ?

La maire déléguée de Beaumesnil, Françoise Preyre, a évoqué la venue d'un nouveau médecin au sein du pôle santé. Jean-Louis Madelon a voulu très vite éteindre les rumeurs et a appelé à la prudence. « Nous avons seulement un contact d'un médecin étranger qui habite en France depuis longtemps. Mais je ne vais pas dire grand chose car il n'y a rien de valider, a temporisé le maire de Mesnil-en-Ouche. Attention prudence, on n'a pas d'éléments de certitude. »

Jean-Louis Madelon a également précisé que la venue d'un

futur médecin se fera à Beaumesnil « car on a un pôle santé » et que « c'est une démarche globale à Mesnil-en-Ouche », « tout commentaire associé serait superflu ».

Pendant ce conseil, les élus et conseillers ont voté à l'unanimité pour un budget commun entre le pôle santé de Beaumesnil et de celui de La Barre-en-Ouche, en cours de construction.

3. Un budget en hausse en prévision

Mathieu Vandoreen, adjoint en charge des finances, a présenté le budget modifié de la commune jusqu'à la fin de l'année, avec un constat sans appel : « le budget du fonctionnement est globalement en hausse ». Depuis le mois dernier, la commune a lancé une réflexion autour des économies qui peuvent être réalisées, auprès des élus et chefs de service. La commune a déjà réduit le temps d'éclairage public, depuis un an et le chauffage a déjà été baissé. Les mesures « plus approfondies » à mettre en place seront connues au mois de décembre.

Le maire donne rendez-vous au prochain conseil municipal, le mardi 13 décembre, avec un sujet phare : la restauration des églises.